

**MÉMOIRE DE
L'ASSOCIATION MANGER SANTÉ BIO
À LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET
L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS**

(mardi, 5 juin 2007, Lachute)

Notre agriculture est de plus en plus orientée vers un modèle de production industrielle trop subordonné à une logique de profits et d'exportation.

Les conséquences sont nombreuses :

1. dépeuplement des campagnes de leurs agriculteurs,
2. perte progressive de la ferme à dimension humaine,
3. mauvaise rémunération des producteurs,
4. découragement de la relève,
5. pollution des sols et de l'eau par l'usage abusif des pesticides et des semences transgéniques,
6. détérioration de la qualité nutritionnelle des aliments,
7. augmentation de la maladie : cancers, diabète, obésité, etc. et fortes hausses des coûts de santé.
8. et surtout, bris des contacts directs entre agriculteurs et consommateurs, car ces liens sont primordiaux pour les aider à lutter contre les problèmes précités et contre le contrôle par la grande industrie alimentaire transnationale.

L'Association Manger Santé BIO veut porter à l'attention de la Commission que TOUT EST LIÉ : agriculture, alimentation, environnement, santé.

L'ASSOCIATION MANGER SANTÉ BIO réclame des actions via l'ÉDUCATION et des RÉGLEMENTATIONS pour une véritable PRÉVENTION.

1. Nourrir d'abord les Québécois avant d'exporter.

Il ne s'agit pas de s'interdire de vendre à l'étranger, mais au lieu de planifier notre agriculture en fonction de l'exportation, il est hautement préférable de l'orienter en vue de satisfaire la consommation locale et l'autosuffisance alimentaire, en favorisant la mise en marché locale (marchés publics, coopératives et regroupements de producteurs locaux, mouvement ASC, etc.) et en aidant les petites fermes à vivre de leur production. C'est la meilleure approche pour favoriser et assurer des approvisionnements alimentaires plus frais, donc santé. Toutefois, la grosse ferme industrielle n'est pas incompatible avec un bon développement local.

Dans un souci de qualité et de sécurité alimentaires, nous devons accentuer le développement de moyens de mise en marché locale pour tous les produits de la ferme en privilégiant, entre autres, la ferme à dimension humaine. Nous devons

aussi nous assurer que les grandes chaînes vendent un minimum important de produits du Québec.

2. Les risques des pesticides et des OGM

Les abeilles du Québec sont en péril. Causes possibles : les parasites, les virus, les pesticides, etc. Et on soupçonne les OGM.

Un nombre important d'études scientifiques illustrent les multiples interactions entre les médicaments ainsi qu'avec les aliments et d'autres substances. Il est proprement scandaleux qu'à ce jour on n'ait pas encore fourni de véritables évaluations toxicologiques de pesticides en mélange, considérant que ce sont des substances hautement toxiques. À cet effet, les toutes récentes données sur le Round Up Ready, l'herbicide le plus utilisé dans le monde, sont préoccupantes pour la santé et l'environnement.

Il y a urgence de réglementer l'utilisation des pesticides en milieu agricole. Alors que Santé Canada pense abaisser les normes de résidus de pesticides permises dans les aliments, le Québec doit démontrer sa volonté d'enrayer cette menace aux conséquences difficiles à chiffrer sur la détérioration de l'environnement et de la santé publique.

Pour mieux identifier les véritables risques liés à l'usage des pesticides, que la Commission demande au Gouvernement de faire pression sur Santé Canada pour qu'elle entreprenne des études toxicologiques de mélanges des pesticides couramment utilisés au Québec.

Urgence face aux OGM. Les risques pour la santé se confirmant et devant le manque d'action pour contrer la prolifération des OGM sur le territoire du Québec et dans nos assiettes, l'étiquetage obligatoire s'avère un minimum. D'autre part, non seulement les OGM menacent la liberté de choix des agriculteurs, mais ils diminuent la diversité biologique des cultures et favorisent l'utilisation des pesticides, selon plusieurs études. De plus, ils menacent l'agriculture biologique dont la popularité croît rapidement dans la population.

Que la Commission demande au Gouvernement d'instaurer l'étiquetage obligatoire des OGM et décrète un moratoire sur leur développement et leur expérimentation au Québec.

Compte tenu des sérieux doutes à l'effet que le maïs-éthanol puisse réduire la production de gaz à effet de serre (GES) et à cause des coûts sociaux de cette approche (inflation des prix agricoles, utilisation d'OGM et de pesticides...)

...que la Commission recommande au Gouvernement de cesser tout encouragement à la fabrication d'éthanol produit à partir du maïs.

3. Favoriser l'agriculture biologique

Des études récentes montrent que la consommation de produits biologiques diminue considérablement les résidus de pesticides dans l'urine des enfants. De plus, plusieurs études montrent que les produits biologiques sont plus nutritifs à de nombreux égards. Enfin, de par sa nature, l'agriculture biologique est plus

compatible avec une occupation saine du territoire et une mise en marché locale, entre autres, elle dépense proportionnellement plus en salaires. Par conséquent, le Québec a tout intérêt à ce que le MAPAQ mette les bouchées doubles pour favoriser la transition des fermes vers l'agriculture biologique, tout comme l'Europe le fait depuis un certain temps. Il faut déplorer que l'offre québécoise de produits biologiques ne suffise pas à la demande par manque d'appui.

Dans un souci de qualité et de sécurité alimentaires, que la Commission demande au Gouvernement de former un comité d'action ayant comme objectif d'opérer un solide virage vers l'agriculture biologique et d'augmenter considérablement les subventions et aides à ce secteur.

Nous demandons également la mise en place d'une grande campagne grand public expliquant les avantages du BIOlogique et les dangers des pesticides.

Un très grand nombre de recherches démontrent les bénéfices des fruits et légumes pour la santé.

Par conséquent, que la Commission recommande que le Gouvernement subventionne l'achat de fruits et légumes par la population et élabore des publicités encourageant cette consommation.

4. Améliorer l'alimentation en intervenant au niveau de la nourriture offerte dans les lieux d'enseignements de tous les niveaux

En Italie, le gouvernement a obligé les institutions publiques (écoles, instituts, CPE, etc.) à inclure 25% d'aliments biologiques dans leurs achats.

Que la Commission recommande que le Gouvernement oblige les écoles, collèges et autres institutions d'enseignement du Québec à acheter au moins 25% d'aliments biologiques pour leurs besoins, par exemple, pour la cafétéria.

5. Augmenter les habilités culinaires des jeunes et de leurs parents.

La sensibilisation à la prévention, qui est déjà extrêmement rentable pour réduire les coûts de santé, doit commencer tôt dans la vie. Cela doit pouvoir s'effectuer à l'école ne serait-ce que pour augmenter le savoir-faire culinaire. Il s'agirait d'instaurer une véritable réforme de l'enseignement qui apporterait aux jeunes autonomie et santé, soit des cours de nutrition et de cuisine et ce, de la maternelle à l'université, sans oublier le secteur professionnel. Ajoutez à ces cours des notions d'agriculture, de provenance de nos aliments, de questionnement sur le bien-être de ceux et celles qui ont produit nos aliments et vous obtiendrez des citoyens avertis... et en santé.

Pour que nos enfants puissent se défendre mieux que les générations précédentes contre la désinformation, que la Commission recommande que le Gouvernement instaure dans le programme régulier des études un cours d'alimentation saine et naturelle donné chaque semaine et traitant d'agriculture,

d'alimentation et de nutrition, et comprenant des ateliers pratiques mettant l'accent sur la qualité et la souveraineté alimentaires des individus.

Que la Commission recommande au Gouvernement d'interdire la vente d'aliments camelote, raffinés, trop sucrés ou trop gras, dans toutes les institutions et d'interdire les commerces de fast-food à l'intérieur d'un certain périmètre autour des écoles.

6. Agir sur l'information

Il faut contrôler les tentatives de manipulation de l'information au travers de la fiche du contenu nutritionnel, les publicités commerciales, etc. Pour décourager ces tentatives et se donner les moyens d'intervenir, il s'agirait d'instaurer un organisme de surveillance de nature judiciaire auquel participeraient les organismes civils et l'industrie, et auquel le simple citoyen pourrait s'adresser directement.

Que la commission recommande que le Gouvernement constitue un Observatoire sur l'alimentation ayant comme fonction de surveiller les informations et la publicité, en utilisant des avis publics, des messages exemplaires dans les médias écrits et électroniques, et même d'imposer des amendes.